

d'abord un grand vestibule d'attente pouvant contenir cent personnes, puis un logement de concierge et les accessoires obligés, petite cour et entrepôts.

Un bel escalier à double rampe, d'un effet monumental, s'ouvre au fond du vestibule, au milieu d'un péristyle composé de deux colonnes ioniques et dessert la circulation montante et descendante des déposants qui se rendent aux grands bureaux du premier étage.

Sur le premier palier est une inscription commémorative et de la Caisse et de la fondation de l'hôtel.

Les bureaux du premier étage sont vastes et largement éclairés par cinq grandes fenêtres regardant au matin. Des couloirs ont été ménagés de telle sorte que chaque visiteur peut circuler facilement et se présenter à son tour, et sans embarras, devant les directeurs, les administrateurs ou les autres personnes chargées des services.

Le deuxième étage est consacré à la salle du Conseil. Sa décoration est simple, sévère et pourtant digne des citoyens honorables et dévoués qui viennent, avec tant de zèle, consacrer à une mission d'abnégation, un temps pris sur leurs affaires ou leurs loisirs.

Le surplus de l'étage et le troisième sont affectés au logement de l'Agent-général qui est en même temps gardien et caissier. Tout, dans l'ameublement et la décoration, rappelle ou indique une administration paternelle, économe, sans exclusion du confortable nécessaire à la dignité.

Toute l'ornementation, tout le luxe de l'œuvre ont été concentrés sur la porte d'entrée, beau travail, qui n'a eu qu'un tort, c'est d'avoir été exécuté avec un réalisme exubérant. Si l'exécution matérielle est digne d'un maître, la pensée est obscure, et jamais un homme du peuple ne la comprendra. On a voulu symboliser les Vertus qui conduisent à la Caisse d'épargne et on a représenté, à droite, une femme, aux allures fortes et viriles, le torse nu et une draperie sur les genoux, c'est le Travail ; on a pensé qu'une